

Epilepsie sévère, handicap et CoViD-19

Points de vigilance

Médecins urgentistes, médecins généralistes

L'épilepsie sévère¹ c'est

- Des crises d'épilepsie imprévisibles à risque morbide / mortel : **état de mal**, blessures, ...
- Et des troubles ou déficiences associés qui peuvent complexifier la prise en charge médicale

Risques

- L'épilepsie n'est pas décrite en soi comme un facteur de forme grave de CoViD-19²
- Mais certains syndromes épileptiques peuvent concerner aussi les reins, les poumons ou être traités par des médicaments qui affectent le système immunitaire
- La fièvre, le stress, la fatigue intense sont des facteurs aggravant l'épilepsie

Réponse

- Soigner le CoViD-19 et **ne pas interrompre le traitement de l'épilepsie**
 - **Risque de crise morbide / mortelle pour une seule prise de traitement manquante !**
 - **Attention aux interactions médicamenteuses³ !**
- En cas d'aggravation de l'épilepsie ou de l'état de conscience
 - **Recours à l'EEG**

Comprendre la sévérité de l'épilepsie et les traitements

- Faire préciser le tableau habituel des crises ainsi que la situation lors de l'appel
 - Fréquence, description et durée des crises
 - Fréquence des chutes, blessures, états de mal (crise > 5mn, orages de crises)
 - Déambulation, mouvements anormaux, déshabillage, violence, ...
 - Temps de récupération post-crise
- Recueillir les traitements à poursuivre
 - Antiépileptiques, dont régime cétogène, médicaments en ATU
 - Autres traitements selon troubles associés
 - **Ne pas modifier le traitement sans avis du médecin spécialiste**
 - **Ne pas hésiter à utiliser les médicaments de secours d'urgence plus tôt que d'habitude**
Attention à la dose maximale hors milieu hospitalier !
 - Douleur, fièvre ou stress peuvent entraîner des troubles du comportement ou une augmentation des crises. Demander s'il y a un traitement déjà prescrit pour ces situations, peut être à ajuster en situation de CoViD-19.

Certaines épilepsies sévères sont associées à d'autres problèmes médicaux

- Si c'est une maladie rare, consulter la [fiche Orphanet d'urgence](#) de la maladie
- Identifier les risques spécifiques pour cette personne^{4,5,6}

10 AVRIL 2020

Repérer les troubles ou déficiences associés

- Troubles neurocognitifs, dont troubles du langage et de la compréhension
- Troubles du spectre autistique
- Déficience intellectuelle
- Troubles psychiques
- Troubles moteurs, paralysie cérébrale, polyhandicap

Adapter les soins (hospitalisation), les conseils (personne à domicile)

La personne fait face à la fois au CoViD-19 et à son épilepsie, possiblement aggravée.

Prendre en charge aussi le risque d'aggravation de l'épilepsie et des troubles associés.

Si un antibiotique est nécessaire, éviter les antibiotiques épiléptogènes.

Peser l'indication de l'hydroxychloroquine qui est épiléptogène.

Les indications d'hospitalisation, de mise sous oxygène et d'assistance respiratoire sont les mêmes que celles de la population générale. Le handicap ne peut pas être un facteur de discrimination

Présence de l'aidant indispensable

- **Pour communiquer avec vous**
- **Pour vous indiquer l'état de base de la personne, de son épilepsie, des traitements en cours, des déficiences associées**, éventuellement sous forme d'une fiche médicale (fiche Patient Fragile CoViD-19, fiche médicale polyhandicap)
- Pour lui expliquer et la rassurer
- En cas d'hospitalisation, la présence d'un aidant auprès de la personne sera envisagée à titre exceptionnel et dans des conditions très strictes de sécurité, lorsque l'établissement de santé n'est pas en mesure d'apporter l'accompagnement nécessaire, ici en particulier vis-à-vis de l'épilepsie et des troubles psycho-comportementaux de la personne.

Références

- 1 [FAHRES épilepsies sévères](#)
- 2 [Epicare CoViD-19 conseils pour les personnes avec épilepsie](#)
- 3 [interactions entre antiépileptiques et médicaments utilisés pour le traitement du COVID19](#)
- 4 [Fiche patient fragile CoViD-19](#)
- 5 [Fiche Polyhandicap et CoViD-19](#)
- 6 [Fiche d'urgence Groupe Polyhandicap France](#)
- 7 [fiche Continuité de prise en charge d'une personne avec maladie chronique](#)
- 8 HAS réponse rapide dans le cadre du CoViD-19 - Epilepsie

Contributeurs

Cette fiche a été réalisée par EFAPPE à la demande du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Personnes Handicapées en partenariat avec le Dr Arnaud Biraben (président du Comité National pour l'Epilepsie), le centre de ressource handicap rare épilepsie sévère FAHRES, deux Foyers d'Accueil Médicalisés pour adultes atteints d'épilepsies sévères (FAM les 4 Jardins et FAM les Rainettes) membres du Comité National des Directeurs d'Etablissements pour Epileptiques.

[EFAPPE](#) fédération d'associations de personnes handicapées par des épilepsies sévères